

Arrêté fédéral

ouvrant

au Conseil fédéral des crédits supplémentaires
pour l'exercice de 1914 (I^{re} série).

(Du 15 juin 1914.)

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE
DE LA
CONFÉDÉRATION SUISSE,

Vu le message du Conseil fédéral du 23 mars 1914,

arrête:

Les crédits supplémentaires ci-après sont ouverts au Conseil fédéral pour 1914 :

Reports de crédits.

Chapitre troisième.

Départements.

A. Département de l'intérieur.

VII. Etablissements scientifiques et artistiques de la Confédération.

<i>I. Ecole polytechnique fédérale.</i>	Fr.	Fr.
VIII. Crédit extraordinaire pour la participation à l'exposition nationale suisse de Berne en 1914		2.000

X. Inspection des travaux publics.

	Fr.	
7. Subvention de 1914 à l'association du nord-est de la Suisse pour la navigation sur le Rhin et le lac de Constance	11.834	
10. Pour les ouvrages à exposer par l'inspection des travaux publics à l'exposition nationale suisse de Berne en 1914	13.935	
	25.769	
A reporter		27.769

	Fr.	Fr.
Report	27.769	
XI. Division de l'hydrographie nationale.		
	Fr.	
VIII. Exposition nationale suisse à Berne en 1914	6.228	
X. Transformation de l'établisse- ment de tarage des moulins, à la Papiermühle près Berne	25.038	
	<hr/>	31.266
XII. Direction des constructions fédérales.		
<i>IV. Bâtiments.</i>		
b. Travaux de reconstruction et d'agrandissement	Fr. 84.812	
c. Constructions nouvelles	809.594	
	<hr/>	894.406
V. Routes et travaux hydrauliques.	25.092	
	<hr/>	919.498
XIV. Division des poids et mesures.		
7 b. Crédit extraordinaire pour achats ex- ceptionnels	47.780	
	<hr/>	1.026.318
D. Département militaire.		
<i>A. Personnel d'administration.</i>		
2. Service de l'état-major général.		
f. Catalogue de la bibliothèque militaire, III ^e supplément	850	
<i>B. Armement et équipement.</i>		
II. Armes blanches	16.200	
<i>J. Matériel de guerre.</i>		
1. Entretien.		
a. Habillements.	Fr.	
2. Effets de remplacement	22.000	
b. Autre matériel de guerre.		
1. Matériel de remplacement	40.000	
	<hr/>	17.050
A reporter	62.000	1.026.318

	Fr.	Fr.	Fr.
Reports	62.000	17.050	1.026.318
2. Nouvelles acquisitions.	Fr.		
e. Troupes du génie .	39.204		
f. Troupes du service de santé.	88.952		
i. Harnachements et divers .	427.472		
	<u>555.628</u>		
4. Matériel de forteresse . . .	33.248		
5. Matériel d'instruction.			
f. Troupes du service de santé	345		
7. Essais	70.000		
	<u>721,221</u>		

*K. Etablissements militaires et
fortifications.*

IV. Mines du tunnel du Simplon.		4,080	
<i>L. Fortifications.</i>			
a. Gothard.	Fr.		
V. Constructions	325.100		
b. St-Maurice.			
V. Constructions	114.400		
	<u>439.500</u>		
		<u>1.181.851</u>	

E. Département des finances et des douanes.

I. Section des finances.

IV. Immeubles.

E. Place de tir du Sand près Schönbühl.

4. Construction de nouveaux chemins forestiers .	1.100
	<u>2.209.264</u>

Etablissements fédéraux en régie.

VI. Fabrique de munitions d'Altorf.

8. Achats inventoriés	Fr.	22.800
---------------------------------	-----	--------

VII. Fabrique d'armes, à Berne.

3. Achats inventoriés	40.000
A reporter	<u>62.800</u>

	Fr.
Report	62.800
VIII. Administration de la Monnaie.	
<i>2. Fabrication des monnaies.</i>	
<i>c. Achat de métaux</i>	16.042
XI. Dépôt d'étalons et de poulains à Avenches.	
<i>5. Imprévu</i>	3.000

XII. Administration des postes. Fr.

III. Frais de bureau.

g. Participation à l'exposition nationale 7.400

V. Locaux.

b. Locaux loués 14.000

VI. Mobilier et matériel de bureau. Fr.

a. Réparations nouvelles 15.000

b. Acquisitions 2.000

17.000

38.400

**XIII. Administration des télégraphes
et des téléphones.**

VIII. Divers.

f. Exposition nationale de Berne en 1914 18.550

198.792

Compte-capital.

XIII. Administration des télégraphes et des téléphones.

V. Construction et entretien des lignes.

Compte de construction.

a. Matériel et outils 900.000

b. Salaires des ouvriers.

2. Autres journées d'ouvriers 175.000

c. Frais de transport et divers 25.000

1.100.000

*Nouveaux crédits.***Chapitre troisième.****Départements.****A. Département politique.****I. Division politique.**

14. Indemnités pour le loyer, l'éclairage et le chauffage des chancelleries des légations, etc.	Fr. 2.000	Fr.
15. Traitements du personnel de chancellerie des légations et des consulats	5.000	
	<hr/>	7.000

B. Département de l'intérieur.**III. Archives.**

1. Traitements	2.364
--------------------------	-------

IV. Bureau fédéral de statistique.

3. Frais d'impression.	
10. (nouveau) Statistique des bibliothèques	4.000

V. Service sanitaire fédéral.

4. Affaires sanitaires.	50.000
---------------------------------	--------

IX. Divers.

20. Imprévu.	2.000
----------------------	-------

X. Inspection des travaux publics.*IV. Subsidés aux cantons pour travaux publics.*

66. Correction de la Thour, sur le territoire du canton de Thurgovie : II ^e subvention complémentaire	110.000
--	---------

XI. Hydrographie nationale.

X. Subside aux frais de l'expertise sur les conditions d'écoulement du lac des Quatre-Cantons	2.420
---	-------

A reporter	170.784	7.000
------------	---------	-------

	Fr.	Fr.	Fr.
	Reports	170.784	7.000
XII. Direction des constructions fédérales.			
<i>IV. Bâtiments.</i>			
b. Taux de reconstruction et d'agrandissement	Fr.		
	17.000		
c. Constructions nouvelles.			
1. Manège n° 1 à la place d'armes de Kloten	41.500		
2. Hôtel des postes de la Chaux-de-Fonds	23.000		
3. Hôtel des téléphones, à la Brandschenkenstrasse, Zurich-Selnau	300.000		
	<hr/>		
	381.500		
<i>V. Routes et travaux hydrauliques.</i>			
<i>a. Routes.</i>			
Subvention pour la correction, à Riehen, de la route de Lörrach	3.550		
<i>VIII. Service des bureaux, chauffage et éclairage des bâtiments de l'administration centrale.</i>			
Bureaux, Rue fédérale n° 34	700		
<i>IX. Loyers pour l'administration centrale et divers.</i>			
1. Bureaux, Rue fédérale n° 34	Fr. 700		
2. Bureau, Meisenweg n° 15	340		
	<hr/>		
	1.040		
	<hr/>	386.790	
XIII. Inspection fédérale des forêts, chasse et pêche.			
<i>I. Forêts.</i>			
6. Subsidés pour les traitements et vacations du personnel forestier	10.000		
<i>II. Chasse et protection des oiseaux.</i>			
1. Subsidés aux frais de garde des districts francs	3.000		
	<hr/>		
		13.000	
		<hr/>	
			570.574
	A reporter		577.574

Fr.
Report 577.574

D. Département militaire.

A. Personnel d'administration.

	Fr.	Fr.
4. Service de la cavalerie		
a. Traitements des fonctionnaires	1.800	
11. Intendance du matériel de guerre.		
a. Arsenaux fédéraux.		
1. Traitements.		
a. Fonctionnaires	3.400	
		5.200

B. Personnel d'instruction.

6. Troupes de forteresse.		
b. Instructeurs en service réduit		3.000

H. Subventions aux sociétés de tir et aux sociétés militaires.

c. Sociétés sanitaires		104.000
------------------------	--	---------

J. Matériel de guerre.

1. Entretien.		
a. Habillement.	Fr.	
2. Effets de remplacement	52.000	
6. Matériel de caserne	20.000	
		72.000

L. Fortifications.

a. Gothard.	Fr.	
III. Entretien	67.500	
V. Constructions	45.000	
		112.500

b. St-Maurice.

I. Administration	1.500	
		114.000

R. Frais d'administration des approvisionnements de blé		11.200
X. Exposition nationale		30.000
		839.400

A reporter 916.974

Fr.
Report 916.974 .

E. Département des finances et des douanes.

I. Section des finances.

VI. Immeubles.

<i>F</i> ^{bis} . Place d'armes de Wallenstadt.	Fr.	
1. Entretien de la place d'armes	600	
2. Subside à l'entreprise d'assainissement de la Seez et de la Linth	1.400	
3. Divers	600	
	<hr/>	2.600
L. Achat d'immeubles.	640.000	
	<hr/>	642,600

G. Département des postes et des chemins de fer.

I. Chemins de fer.

2. Section technique.

<i>a</i> . Traitements du personnel permanent	Fr.	5.800
<i>b</i> . Commis provisoire	330	
	<hr/>	6.130
		<hr/>
		1.565.704

Etablissements fédéraux en régie.

XIII. Administration des télégraphes et des téléphones.

I. Traitements et indemnités.

A. Direction générale des télégraphes.

<i>b</i> . Division technique.	
Chef de la division technique.	525
	<hr/>

Compte-capital.

XIII. Administration des télégraphes et des téléphones.

V. Construction et entretien des lignes.

Compte de construction.

<i>α</i> . Matériel et outils	300.000
	<hr/>
A reporter	300.000

	Fr.
Report	300.000
Dépenses extraordinaires sur le compte-capital.	
<i>Dépenses présumées en 1914 à prélever sur les crédits votés par arrêtés spéciaux.</i>	
Réarmement de l'artillerie de campagne (instruments de pointage)	80.000
Réarmement des troupes portant fusil	4.807.025
Matériel des groupes de mitrailleurs	492.894
Matériel des groupes d'obusiers	3.000.997
Remplacement de bouches à feu de l'artillerie mobile de forteresse	1.755.556
Matériel des nouvelles batteries de montagne	271.916
Transformations et constructions nouvelles pour l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich	3.600.000
Hôtel des postes d'Aarau	500.000
Bâtiment des téléphones, Hottingerstrasse, à Zurich	236.407
Nouvel hôtel des postes, à St-Gall	1.064.425
Bâtiment d'administration, rue Théodore Kocher, à Berne	562.336
	<u>16.671.556</u>

Récapitulation.

	Fr.
<i>Compte d'administration.</i>	
Reports de crédits	2.209.264
Nouveaux crédits	1.565.704
	<u>3.774.968</u>
<i>Etablissements fédéraux en régie.</i>	
Reports de crédits	188.792
Nouveaux crédits	525
	<u>* 189.317</u>
<i>Compte-capital.</i>	
Reports de crédits	1.100.000
Nouveaux crédits	16.671.556
	<u>17.771.556</u>

* Pour éviter une double inscription et étant donné le fait que l'on ne peut, pour le moment, se rendre compte de l'influence qu'exerceront sur le budget général les crédits supplémentaires concernant les établissements fédéraux en régie, ces crédits ne sont pas ajoutés à ceux du budget général.

Ainsi arrêté par le Conseil national.
Berne, le 5 juin 1914.

Le président, Dr A. v. PLANTA.
Le secrétaire, SCHATZMANN.

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats.
Berne, le 15 juin 1914.

Le président, Dr Eugène RICHARD.
Le secrétaire, DAVID.

Le Conseil fédéral arrête :

L'arrêté fédéral ci-dessus sera publié dans la *Feuille fédérale*.

Berne, le 17 juin 1914.

Au nom du Conseil fédéral suisse :
Le président de la Confédération,
HOFFMANN.

Le chancelier de la Confédération,
SCHATZMANN.

Assemblée fédérale.

Les conseils législatifs de la Confédération ont clos le 20 juin 1914 la première partie de leur session ordinaire d'été. Une seconde partie de la session commencera le 21 septembre 1914.

A l'ouverture de la dernière séance, les présidents des deux conseils ont rappelé la mémoire de M. le colonel J. Buser, à Sissach, décédé la veille, qui avait été de longues années membre du Conseil national, puis du Conseil des Etats. Les membres des conseils se sont levés de leurs sièges pour honorer la mémoire du défunt.

Le Résumé des délibérations sera publié prochainement comme annexe à la *Feuille fédérale*.

Arrêté fédéral ouvrant au Conseil fédéral des crédits supplémentaires pour l'exercice de 1914 (Ire série). (Du 15 juin 1914.)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1914
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	25
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.06.1914
Date	
Data	
Seite	610-619
Page	
Pagina	
Ref. No	10 080 337

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.